



Les spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) jouent un rôle important sur le marché des titres d'État, en : 1) créant une demande stable pour les valeurs du Trésor ; 2) soumettant des offres lors des adjudications sur le marché primaire ; 3) contribuant à la liquidité du marché secondaire ; et, 4) en partageant des informations. Bien souvent, les SVT ne fonctionnent pas à leur niveau optimal, principalement en raison d'accords et d'obligations qui n'ont pas été correctement formalisés, de pratiques de gestion et de surveillance (contrôle) médiocres et d'un manque d'incitations appropriées. L'atelier de formation mettra l'accent sur l'amélioration de l'efficacité du fonctionnement et de la gestion des réseaux de SVT. Les pays participants identifieront les insuffisances et faiblesses de leurs pratiques et politiques actuelles et en apprendrons davantage auprès des experts et autres délégués, sur les pratiques qui ont été efficaces dans des pays pairs.

Mardi 9 avril 2019	
8h30 à 9h00	Arrivée et inscription
9h00 à 9h30	<p><b>Mot de bienvenue</b> prononcé par M. Johan Krynauw (Responsable du programme « Gestion de la dette soutenable », CABRI)</p> <p><b>Remarques liminaires</b> formulées par M. El Hassan Eddez (Directeur de la Direction du Trésor et des Finances extérieures, ministère de l'Économie et des Finances, Maroc)</p>
<b>Planter le décor</b> 9h30 à 10h30	<p><b>Mettre en place un environnement favorable au réseau de SVT et à l'exécution du besoin d'emprunt de l'État sur le marché intérieur</b></p> <p>La liquidité du marché, l'établissement et l'allongement de la courbe des taux (de rendement), le bon développement des infrastructures de marché et l'efficacité des flux d'informations, permettent au réseau de spécialistes en valeurs du Trésor (RSVT) de fonctionner de manière plus efficace et efficiente. Un RSVT ne résoudra pas la mauvaise gouvernance ou les politiques et pratiques qui laissent à désirer. Cette séance mettra l'accent sur certaines conditions préalables dans lesquelles le gouvernement peut faciliter l'efficacité opérationnelle des spécialistes en valeurs du Trésor et le développement du marché local.</p> <p><b>Format :</b> Présentation sur la « Mise en place d'un environnement favorable à un réseau efficace de spécialistes en valeurs du Trésor » par Johan Krynauw (Responsable du programme « Gestion de la dette soutenable », CABRI)</p> <p>Questions-réponses</p> <p><b>Facilitatrice :</b> M<sup>me</sup> Awa Touray (Administratrice du programme « Compétences institutionnelles », CABRI)</p>
10h30 à 11h00	Pause-café/thé

<p><b>Planter le décor (suite...)</b> 11h00 à 12h00</p>	<p><b>Établir le scénario de référence : exercice de formation</b> L'ensemble des pays présents ont choisi d'introduire un RSVT ; toutefois, les expériences acquises concernant la gestion de ce réseau devraient varier considérablement.</p> <p><b>Format :</b> Cette séance invite les pays à réfléchir (i) aux raisons pour lesquelles ils ont mis en place un RSVT, (ii) à la question de savoir si les facteurs favorables présentés au cours de la séance précédente sont présents, et, (iii) aux faiblesses et aux forces constatées dans la gestion du RSVT.</p> <p>Les paires de pays feront part de leurs réflexions au cours de la séance plénière afin de faciliter le partage optimal entre pairs durant le restant de cet atelier de formation.</p> <p><b>Facilitatrice :</b> M<sup>me</sup> Awa Touray</p>
<p><b>Séance 1</b> 12h00 à 13h00</p>	<p><b>Questions d'ordre opérationnel : renforcer l'environnement opérationnel des spécialistes en valeurs du Trésor</b> Lorsqu'un réseau de spécialistes en valeurs du Trésor fonctionne mal dans un pays, cette situation est souvent imputable aux processus initiaux suivis lors de la nomination des spécialistes en valeurs du Trésor et de la négociation des termes avec eux. Parmi ces problèmes, pourraient figurer, les critères utilisés, les rôles et les exigences obligatoires ou la structure des incitations (monétaires ou non monétaires) en place.</p> <p><b>Format :</b> Présentation sur la « nomination et gestion des spécialistes en valeurs du Trésor au Maroc : l'importance accordée aux critères, rôles, obligations, règles, incitations et responsabilités de contrôle », faite par M<sup>me</sup> Soumaya Sabounji (Cheffe de la Division de la dette intérieure, ministère de l'Économie et des Finances, Maroc).</p> <p>Questions-réponses</p> <p><b>Facilitateur :</b> M. Taoufik Rguiti (Gestion des spécialistes en valeurs du Trésor, Division de la dette intérieure, ministère de l'Économie et des Finances, Maroc)</p>
<p>13h00 à 14h00</p>	<p>Déjeuner</p>

<p><b>Séance 1</b> <b>(suite...)</b> 14h00 à 16h15</p>	<p><b>Questions d'ordre opérationnel : exercice de formation</b></p> <p>Les paires de pays, avec le soutien des experts, identifieront les faiblesses des processus et des documents connexes en matière de nomination et de surveillance et les menaces possibles qu'ils peuvent poser.</p> <p><b>Format :</b></p> <p>Suite à la présentation du Maroc et aux réflexions de la séance de la matinée, les paires de pays examineront quels sont les domaines opérationnels les plus faibles dans leur pays. Ces faiblesses pourraient s'expliquer par un manque de compétences en gestion ou de capacités de gestion ; ou parce qu'aucune politique ou aucun document clair n'a été mis en place, ou parce que la politique ou le document est mal rédigé et mal adapté au contexte du pays ou n'est pas mis en œuvre. (20 minutes)</p> <p>Après avoir déterminé les domaines les plus importants, les paires de pays, avec l'appui d'experts, seront invitées à identifier les insuffisances et les faiblesses, comment ces insuffisances limitent l'efficacité du RSVT, ce qui sous-tend ou contribue à ces insuffisances, et ce qui serait nécessaire pour renforcer ces dispositions.</p> <p>Des questions directrices sur (i) les critères d'éligibilité et les processus de nomination, (ii) les règles applicables aux spécialistes en valeurs du Trésor, (iii) le code de conduite, et, (iv) la structure des incitations, seront disponibles, au cas où les délégués auraient besoin d'une aide supplémentaire pour identifier les insuffisances. (70 minutes)</p> <p>Certains pays feront connaître, en séance plénière, leurs points de vue sur les insuffisances communes ou les domaines de faiblesse et apprendront comment les autres pays ont fait l'expérience des faiblesses identifiées et y ont remédié. (30 minutes)</p> <p><b>Facilitateur :</b> M. Taoufik Rguiti (Gestion des intermédiaires en valeurs du Trésor, Division de la dette intérieure, ministère de l'Économie et des Finances, Maroc)</p> <p>(15h30 à 15h45: Pause-café/thé)</p>
<p><b>Séance 2</b> 16h15 à 17h15</p>	<p><b>Risques, défis et tendances internationales ayant un impact sur les spécialistes en valeurs du Trésor</b></p> <p>Comprendre comment les spécialistes en valeurs du Trésor perçoivent le marché des titres d'État ainsi que leurs rôles et responsabilités, est essentiel pour les gouvernements qui cherchent à optimiser leur RSVT.</p> <p><b>Format :</b></p> <p>Présentation sur les « risques, défis et tendances internationales impactant le rôle des spécialistes en valeurs du Trésor », par M. Stephen Charles (Ancien président de l'Association sud-africaine des spécialistes en valeurs du Trésor)</p> <p>Questions-réponses</p> <p><b>Facilitateur :</b> M. Johan Krynauw</p>
<p><b>17:30</b></p>	<p><b>Réception de bienvenue</b></p>

**Mercredi 10 avril 2019**

9h00 à 9h15	Principaux enseignements de la première journée
<p><b>Séance 3</b> 9h15 à 10h15</p>	<p><b>Quelles sont les principales obligations des spécialistes en valeurs du Trésor en matière de fixation et d’offres au cours des adjudications sur le marché primaire ?</b></p> <p>Les bureaux de la dette publique, avec les banques centrales, utilisent diverses plateformes d’adjudication pour accroître les besoins de financement intérieur de l’État. Lorsqu’un réseau de spécialistes en valeurs du Trésor est mis en place, ces derniers sont tenus de présenter des offres pour les montants des titres offerts lors de l’adjudication. Diverses pratiques existent sur la façon dont les adjudications sur le marché primaire se déroulent, qui comprennent la taille (montant), le nombre et la détermination du prix des offres et l’attribution aux adjudicataires.</p> <p><b>Format :</b> Présentation sur la « gestion par la Banque centrale sud-africaine du système d’adjudication sur le marché primaire au nom du gouvernement ainsi que les règles et obligations qui s’appliquent au cours du processus d’adjudication sur le marché primaire, faite par Callie Hugo, ancien dirigeant de la Division des marchés financiers de la Banque centrale sud-africaine (<i>SA Reserve Bank</i> ou SARB).</p> <p>Questions-réponses</p> <p><b>Facilitatrice :</b> M<sup>me</sup> Danielle Serebro (Spécialiste en GFP, CABRI)</p>
10h15 à 10h45	Pause
<p><b>Séance 3 (suite...)</b> 10h45 à 13h00</p>	<p><b>Obligations des spécialistes en valeurs du Trésor en matière de fixation et d’offres au cours des adjudications sur le marché primaire : exercice de formation</b></p> <p>En schématisant le processus de leurs pratiques actuelles d’adjudication sur le marché primaire, les délégués obtiendront une bonne compréhension du fonctionnement de leur processus d’adjudication et des processus parallèles, des acteurs participant à chaque étape et comment améliorer ces processus.</p> <p><b>Format :</b> Présentation de la schématisation du processus (<i>10 minutes</i>) Les paires de pays schématiseront le processus global de leurs pratiques actuelles d’adjudication sur le marché primaire. (<i>30 minutes</i>) Les délégués, avec l’appui d’experts, devront analyser chaque étape de leur processus d’adjudication sur le marché primaire afin d’identifier les risques et les opportunités d’amélioration de leurs propres processus, règles et obligations. Les délégués examineront les premières étapes qui peuvent être prises pour remédier à ces faiblesses. (<i>60 minutes</i>) Vous seront fournies des questions directrices se rapportant aux principales parties du processus, y compris la recherche, la décision, l’approbation et l’annonce des adjudications ; le processus et le système d’adjudication réels utilisés ; les</p>

	<p>obligations qui s'appliquent aux spécialistes en valeurs du Trésor ; l'attribution aux adjudicataires ; et, les adjudications non compétitives.</p> <p>Les pays choisis présenteront leur diagramme de processus, les faiblesses identifiées et les actions possibles à mener pour remédier à ces faiblesses. Leurs pairs seront invités à répondre en faisant part de leurs propres expériences en matière de correction de ces faiblesses. <i>(35 minutes)</i></p> <p><b>Facilitatrice :</b> M<sup>me</sup> Danielle Serebro (Spécialiste en GFP, CABRI)</p>
13h00 à 14h00	Déjeuner
<p><b>Séance 4</b> 14h00 à 15h00</p>	<p><b>Identifier les éléments clés des spécialistes en valeurs du Trésor qui leur permettent de soutenir les bureaux de la dette publique et le développement du marché secondaire des titres d'État</b></p> <p>Lorsque les titres sont adjugés avec succès au cours d'adjudications sur le marché primaire, les SVT se doivent en outre de vendre ces titres achetés, en proposant des prix à la vente et à l'achat (demande et offre) de manière régulière sur le marché secondaire. Par conséquent, les spécialistes en valeurs du Trésor, contribuent à l'établissement du lien entre le bureau de la dette publique, les investisseurs et le marché financier en général. Les spécialistes en valeurs du Trésor, lorsqu'ils sont bien gérés, fournissent également au bureau de la dette publique, des informations sur les tendances, les conditions du marché, les facteurs liés à la demande et les comportements des investisseurs.</p> <p><b>Format :</b></p> <p>Un débat animé aura lieu entre des spécialistes en valeurs du Trésor, une autorité chargée de la réglementation des spécialistes en valeurs du Trésor et certains gestionnaires de la dette, sur (i) les défis auxquels font face les SVT et la façon dont l'État peut les aider dans leur rôle en tant que SVT sur le marché secondaire, (ii) le développement d'une demande fiable des titres d'État, et, (iii) l'échange d'informations.</p> <p><b>Experts :</b></p> <p>M. Stephen Charles (Ancien président de l'Association sud-africaine des spécialistes en valeurs du Trésor)</p> <p>M. Abdoul-Aziz Halidou (Analyste quantitatif principal – marchés financiers, Agence UMOA – Titres, Sénégal)</p> <p>M. Isiaku Mohammed (Chef d'équipe, planification, réglementation et supervision du marché, BGD, Nigéria)</p> <p>M. Yves Lopez Assi (Direction de la dette publique et des dons, ministère de l'Économie et des Finances, Côte d'Ivoire)</p> <p>Spécialiste en valeurs du Trésor marocain (à confirmer)</p> <p><b>Facilitateur :</b> M. Johan Krynauw</p>
<p><b>Séance 4</b> <b>(suite...)</b> 15h00 à 16h45</p>	<p><b>Le rôle des SVT sur le marché secondaire : exercice de formation</b></p> <p>Outre une documentation, des politiques et des pratiques claires du rôle des spécialistes en valeurs du Trésor sur le marché primaire, il faut examiner comment</p>

	<p>optimiser le soutien des spécialistes en valeurs du Trésor au bureau de la dette et leur développement du marché secondaire.</p> <p><b>Format :</b></p> <p>Des discussions entre pays par table, facilitées par des experts, permettront aux délégués de faire part des défis relevés et des réussites connues lors du développement du marché secondaire par l'intermédiaire des réseaux de spécialistes en valeurs du Trésor. <i>(30 minutes)</i></p> <p>Les mesures pour aider les SVT à mieux s'acquitter de leurs obligations sur le marché secondaire, notamment en ce qui concerne la tenue du marché, le développement de la demande et le partage d'informations seront débattues par paires de pays. <i>(30 minutes)</i></p> <p>Les pays sélectionnés présenteront ces mesures en séance plénière. <i>(30 minutes)</i></p> <p><b>Facilitateur :</b> M. Johan Krynauw</p> <p><i>(15h30 à 15h45 : Pause-café/thé)</i></p>
16h45 à 17h00	<b>Remplir le formulaire d'évaluation et remarques finales</b>

Ce programme est financé par la Banque africaine de développement.

